



Aveyron

Le 2 juillet 2015 à 16 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Annie Cazard, Corinne Compan, Émilie Gral et Messieurs Vincent Alazard, Jean-Claude Anglars, Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Éric Cantournet, Sébastien David, Michel Delpal suppléant de Madame Sylvie Lopez, Jean-louis Denoit, Claude Salles.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Sylvie Lopez et Messieurs Jean-Philippe Abinal, André At, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, Serge Roques, Christophe Saint-Pierre.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, Marie-Pierre Arènes payeur départemental et Messieurs Lionel Coursières, Éric Flores, directeur départemental, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Messieurs Michel Galtier et Alain Garibal.

Membre de droit : Monsieur le préfet représenté par Monsieur Richard Mir, directeur de cabinet.

Date de convocation : 8 juin 2015.

12 – ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE : AVENANT A L'AGRÈMENT

Vu le rapport n° 10.

Considérant que l'engagement de service civique ouvre la possibilité aux jeunes de moins de 26 ans de s'investir dans des missions de défense, sécurité et prévention, et ce notamment auprès d'un organisme public.

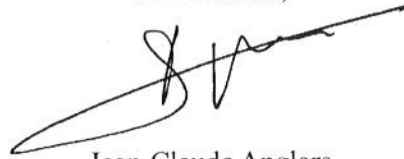
Considérant que le conseil d'administration en date du 1^{er} septembre 2014 a autorisé l'accueil de volontaires de service civique au sein du S.D.I.S et qu'il bénéficie ainsi d'un agrément qui lui permet d'accueillir 11 engagés de service civique en même temps.

Considérant enfin qu'aujourd'hui, le S.D.I.S. a la capacité de participer à l'atteinte de l'objectif du Président de la République de permettre à tout jeune qui le souhaite de s'engager en service civique dès 2015 en offrant des missions pour 3 jeunes supplémentaire en 2015, engagés qui seraient affectés au service prévision afin de participer aux missions liées à la défense extérieure contre l'incendie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration autorise le Président à solliciter auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées, un avenant à notre agrément en cours afin d'accueillir 3 engagés de service civique supplémentaires ainsi qu'à signer tout acte y afférent.

Fait à Rodez, le - 9 JUIL. 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Claude Anglars